



CE QUI
NOUS RÉUNIT,
C'EST LE PLESSIS.
ET VOUS ?

60

PROGRAMME PROPOSITIONS

POUR PRÉSERVER CE QUI COMPTE
ET INVENTER LA SUITE...



CHRISTOPHE
KORELL

LE PLESSIS-BELLEVILLE 2026
AGISSONS ENSEMBLE

ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2026

Faisons vivre la démocratie locale !

10

ENGAGEMENTS POUR AMÉLIORER VOTRE QUOTIDIEN

SOMMAIRE

L'édito de Christophe	3
Notre vision : Le Plessis-Belleville dans 6 ans, avec vous	4
Notre méthode	5
Présentation de notre équipe.....	6-7
NOS 10 ENGAGEMENTS :	
1. Ville citoyenne	8-10
2. Sécurité et tranquillité publique	11-13
3. Cadre de vie et urbanisme	14-15
4. Transition écologique	16-17
5. Optimisation des ressources communales	18-19
6. Éducation, jeunesse et famille	20-21
7. Solidarité et cohésion sociale	22-23
8. Le Plessis et les autres (intercommunalité)	24-25
9. Économie locale & emploi	26
10. Vivre ensemble	27
Une conclusion au service d'un futur proche !	28

60

PROPOSITIONS POUR PRÉSERVER CE QUI COMPTE ET INVENTER LA SUITE...



Chères habitantes, chers habitants,

Si nous avons décidé de nous engager ensemble, c'est parce que nous aimons notre commune. Le Plessis-Belleville, nous y vivons, nous y travaillons, nous y élevons nos enfants. Comme vous, nous sommes témoins de ses évolutions, de ses réussites... mais aussi de ses fragilités.



Depuis plusieurs mois, avec mon équipe, nous sommes allés à votre rencontre.

Porte-à-porte, échanges informels, réunions, discussions parfois animées mais toujours sincères : une chose revient sans cesse. Beaucoup d'habitants ont le sentiment que les décisions se prennent sans eux, trop vite, parfois sans vision d'ensemble. Urbanisme subi, finances sous tension, manque de dialogue, services qui peinent à suivre... Et cette question, légitime : **où va notre commune ?**

Nos propositions sont nées de ces réalités, mais surtout de vos paroles.

Elles forment ce projet communal construit de manière participative, avec bon sens, responsabilité et respect, pour protéger à la fois les habitants d'aujourd'hui et ceux de demain.

Ce programme n'est pas une addition de promesses. Il repose sur une conviction : **une décision prise dans un domaine a toujours des conséquences dans un autre.**

- > Un urbanisme mal maîtrisé pèse sur les finances.
- > Des finances fragilisées limitent les services aux habitants.
- > Un manque de dialogue et de transparence affaiblit la confiance.

C'est pourquoi notre projet est pensé comme un tout interdépendant, autour de **10 engagements et de 60 propositions pour améliorer votre quotidien**. Chaque proposition est réaliste, réfléchie dans une logique d'ensemble. Parce que tout est lié.

Notre programme ne promet pas l'impossible.

Il dit ce que nous ferons, comment nous le ferons, et dans quel esprit.

Nous ne prétendons pas avoir réponse à tout, mais **nous avons une méthode : écouter, expliquer, décider collectivement et assumer.**

C'est autour de ces principes que notre équipe s'est réunie.

Une équipe qui conjugue expérience et renouveau : des conseillers expérimentés, aux parcours solides, et de nouveaux visages engagés dans la vie locale. **Une équipe qui ressemble au Plessis :** des habitants de tous les quartiers, de tous les âges, aux sensibilités différentes mais **unis par une même volonté : réunir autour de projets partagés :**

- > Réunir les jeunes et les aînés.
- > Réunir les nouveaux habitants et ceux qui ont vu grandir notre ville.
- > Réunir les élus, les agents communaux, les associations, les commerçants.



**Ce qui nous réunit, c'est Le Plessis.
Un Plessis respecté, apaisé, équilibré.
Un Plessis qui avance sans se renier.**



A vos côtés, pour le Plessis-Belleville

Christophe K.

Christophe KORELL

Tête de liste « Ce qui nous réunit, c'est Le Plessis. »



NOTRE VISION LE PLESSIS DANS 6 ANS, AVEC VOUS

Notre ambition n'est pas de transformer Le Plessis-Belleville en une autre commune. Elle est de préserver ce qui fait son identité, tout en corrigeant ce qui fragilise aujourd'hui son équilibre.

Dans 6 ans, nous voulons un Plessis :

- **Où l'urbanisme est maîtrisé**, respectueux de nos habitants et de nos quartiers,
- **Où les finances sont assainies**, pour retrouver des marges de manœuvre sans alourdir vos impôts,
- **Où les déplacements sont plus sûrs**, pour les piétons, les enfants et les personnes à mobilité réduite,
- **Où les services publics fonctionnent mieux**, parce qu'ils sont anticipés et organisés,
- **Où les associations disposent de moyens et de lieux adaptés**,
- **Où les habitants sont écoutés et associés**, et non mis devant le fait accompli.

C'est cette vision qui sert de fil conducteur aux 10 thèmes de notre programme, et que nous sommes heureux de vous présenter maintenant juste après la présentation de notre équipe.



NOTRE MÉTHODE

Avant d'entrer dans le détail de notre programme, il est essentiel d'expliquer comment nous voulons faire vivre notre ville.

PRÉSERVER CE QUI COMPTE, CE N'EST PAS REFUSER LE CHANGEMENT INVENTER LA SUITE, CE N'EST PAS DÉCIDER SEUL

Pour nous, gérer notre commune, c'est écouter, expliquer, associer les habitants aux choix qui engagent leur quotidien.

Aujourd'hui, cela suppose de changer de méthode : plus de proximité, plus de dialogue, plus de présence sur le terrain, plus de concertation.

***UNE ÉQUIPE RICHE DE SES COMPLÉMENTARITÉS,
SOUDÉE ET APOLITIQUE.***

« Nous n'avons pas tous les mêmes parcours, mais nous partageons la même conviction : une commune fonctionne mieux quand les décisions sont claires, partagées, et quand l'argent public est géré avec rigueur et bon sens. »





UNE ÉQUIPE POUR PRÉSERVER CE QUI COMPTE ET INVENTER LA SUITE...



Luc ATLAN - 59 ans
Domaine social



Ranjit BAHADOOR - 55 ans
Avocat au Barreau de Paris



Christian CHAUDRON - 79 ans
Retraité - Ancien élu



Françoise DE CATELAN CATELLANI
44 ans - Médecin généraliste



Laurence DEFOSSEZ - 59 ans
Retraîtée



Nathalie DEGROISE - 54 ans
Pilote prestataire



David DESNOYERS - 48 ans
Contremaître



Sylvia DULAC - 62 ans
Gestionnaire - Juriste



Jérôme FAVORINUS - 52 ans
Conducteur de métro



Catherine GAILLET - 66 ans
Retraîtée - Élu sortante



Dorian GILARDO - 28 ans
Personnel navigant commercial



Samuel GLÉGOLA - 46 ans
Chef de quart



Christine HÉRIN - 61 ans
Retraîtée



Alexandra LARROZE-CHICOT - 37 ans
Fonctionnaire de Police

QUI JE SUIS ? MES VALEURS ? POURQUOI J'AI REJOINT CHRISTOPHE ? CE QUE JE PEUX APPORTER ?



Baptiste LOY - 23 ans
Ingénieur aéronautique



Jamel MÉBITIL - 57 ANS
Directeur coordonnateur médico-social



David MENDES - 45 ans
coordinateur SAV



Emmanuel MONTAIGNE - 52 ans
Agent immobilier



Gilles PERNIN - 49 ans
Entrepreneur



Fanny POUSSON - 41 ans
Créatrice de voyages - Élu sortante



Catherine POZZEBON - 59 ans
Inspectrice des Finances Publiques



Mélanie RIBOULET - 43 ans
Vendeuse en bijouterie



Jean-Pierre RUBIO - 61 ans
Cadre en entretien aéronautique



Marie SARRIA - 61 ans
Assistante commerciale



Michèle SAURINI - 48 ans
Personnel navigant commercial



Justine TONIAL - 27 ans
Infirmière puéricultrice



Sylvie TONIAL - 65 ans
Retraitée - Élu sortante



Daniel TRABELSI - 61 ans
Retraité - Élu sortant

RETROUVEZ-NOUS SUR :
LEPLESSISBELLEVILLE2026.FR
Rubrique : « Notre équipe »



VILLE CITOYENNE

NOS 60 PROPOSITIONS POUR PRÉSERVER CE QUI COMPTE ET INVENTER LA SUITE...

Le constat : Lors de nos échanges, beaucoup d'habitants ont exprimé le sentiment d'être tenus à l'écart des décisions locales : manque de concertation, réponses absentes, dialogue rompu.

Or, une commune ne peut avancer sereinement que si chacun se sent écouté, respecté et associé.

Notre réponse :

9 PROPOSITIONS POUR UNE DÉMOCRATIE LOCALE VIVANTE

Nous défendons un fonctionnement municipal fondé sur la transparence, le dialogue, la responsabilité des élus et la participation réelle des habitants. Parce que la proximité n'est pas un slogan. C'est une méthode.

Proposition n° 1

Obtenir le label « ville citoyenne », pour une démocratie locale exemplaire

Nous voulons que Le Plessis-Belleville devienne une référence en matière de participation citoyenne. Pour cela, nous engagerons notre commune dans l'obtention de ce label, fondé sur 7 piliers :

- **Ville Compréhensible** : clarifier le rôle des élus et des services
- **Ville Transparente** : renforcer la confiance dans les décisions publiques
- **Ville Collaborative** : associer les habitants aux projets locaux
- **Ville Solidaire** : développer les liens, la proximité et la convivialité
- **Ville Valorisante** : reconnaître les initiatives citoyennes
- **Ville Inclusive** : rendre la citoyenneté accessible à chacun
- **Ville Engagée** : relever collectivement les défis du territoire



Proposition n° 2

Une traçabilité claire de toutes les demandes citoyennes

Votre temps est précieux, et le silence n'est pas une réponse. Chaque demande adressée à la mairie devra recevoir une réponse claire et suivie :

- Un accusé de réception immédiat (mail ou SMS)
- Un suivi régulier jusqu'à la résolution
- **1 question = 1 réponse.**

Proposition n° 3

Une communication municipale claire, régulière et utile

Informé n'est pas communiquer à sens unique. Nous mettrons en place une communication municipale tournée vers la vie quotidienne des habitants :

- **Accessible** : un site internet refondu, intuitif et mis à jour en temps réel.
- **Utile** : travaux, urbanisme, démarches... Tout en un clic.
- **Variée** : supports papier et numériques pour toucher tous les publics.



Proposition n° 4

Des élus dans vos quartiers, pas seulement en mairie

Parce que les meilleures solutions naissent de la proximité, nous créerons des rencontres entre les citoyens et leurs élus :



CAFÉS CITOYENS

- Des «Cafés Citoyens» par quartier, animés par un élu, pour parler de votre quotidien, remonter les problèmes, proposer des idées.

Proposition n° 5

Renforcer la participation citoyenne

Votre avis compte, et il doit peser. Nous organiserons :

- Des consultations citoyennes sur les sujets importants.
- Des **outils de participation simples** (plateforme en ligne, boîtes à idées physiques) pour que chacun puisse contribuer.

Proposition n° 6

Un conseil municipal plus transparent que jamais

Parce que la démocratie, ça se vit en toute lumière. Nous mettrons en place :

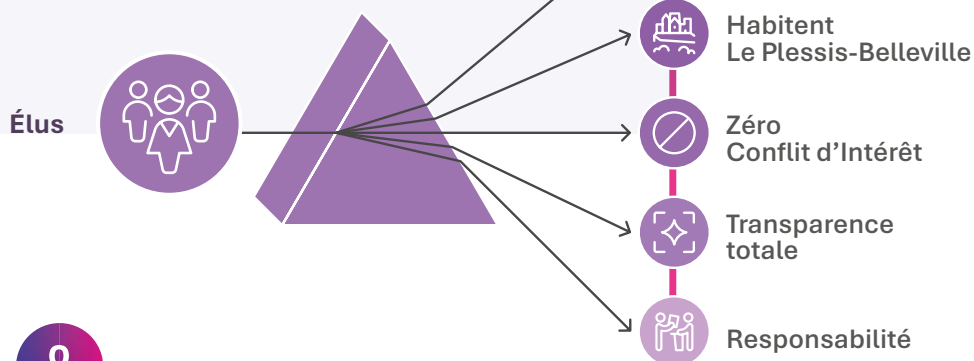
- Un équipement audio et vidéo permettant la diffusion du conseil municipal en direct.
- Une possibilité de prise de parole par les citoyens qui assistent au conseil.

Proposition n° 7

Des élus exemplaires : intègres, impliqués, proches de vous

Parce qu'un élu doit incarner les valeurs qu'il défend. Nos règles seront claires :

- Imposer aux élus la signature d'une charte des valeurs, durant leur mandat.
- Vivre au Plessis-Belleville : tout élu qui quittera la commune devra démissionner.
- Zéro conflit d'intérêts.
- Transparence totale : des comptes rendus accessibles.
- Responsabilité : un élu doit répondre de ses actes, devant vous.



Proposition n° 8

Des commissions vivantes, utiles, et réellement actives

Les commissions municipales redeviendront des lieux de travail, d'échanges et de préparation :

- Un calendrier public et régulier pour chaque commission.
- L'ouverture ponctuelle à des ressources - habitants, professionnels ou associations reconnues pour leurs savoirs - lorsque les dossiers nécessitent un éclairage spécifique.



Proposition n° 9

Assurer une permanence d'élus en mairie

- Du lundi au samedi midi, un élu (maire ou adjoint) sera présent en mairie pour recevoir les habitants, sans filtre ni intermédiaire.

Le constat : Dégradations, vols de véhicules, nuisances nocturnes, comportements dangereux sur la voie publique... Au Plessis-Belleville, ces réalités existent. Les habitants les connaissent, les vivent, les subissent.

Pourtant, aujourd'hui, il n'existe aucun cadre de travail pour les analyser collectivement et y apporter des réponses coordonnées. Aucune réunion de la commission de sécurité ne réunit élus, Police Municipale, gendarmerie nationale et services de secours pour partager les constats et organiser l'action.

Conséquence : la commune n'a pas de vision globale et partagée des difficultés vécues par les habitants, ce qui rend impossible la mise en place d'une approche structurée des services communaux dans leurs missions de prévention et, si nécessaire, d'intervention.

Or, les incivilités du quotidien ne sont jamais anodines. Banalisées ou traitées de manière isolée, elles deviennent le terreau de faits plus graves. Sans réponses claires, proportionnées et dont l'effet peut être évalué, un climat d'insécurité s'installe. Face à cette situation, il est temps de changer de méthode.

**SÉCURITÉ ET
TRANQUILLITÉ
PUBLIQUE**

Notre réponse :



PROPOSITIONS

POUR UNE SÉCURITÉ DE PROXIMITÉ, EFFICACE ET RESPONSABLE

Afin de préserver la qualité de vie de notre commune, nous aurons une démarche d'anticipation, construite avec les habitants et les acteurs concernés.

L'ACTION DE LA POLICE MUNICIPALE

Proposition n° **1**

Une Police Municipale efficace et proche des habitants

Pour une présence visible et accessible au quotidien :



- Développer des patrouilles à pied et à vélo pour favoriser les échanges avec les habitants, améliorer la connaissance du terrain et renforcer le sentiment de sécurité.
- Agir en coordination avec la Gendarmerie nationale. L'action sera menée avec une réponse graduée : prévention quand c'est possible, répression quand c'est nécessaire.



Proposition n° **2**

Adapter les horaires de patrouille aux réalités du terrain

Pour répondre aux moments où les incivilités sont les plus fréquentes :

- Adapter les horaires des patrouilles de manière ponctuelle et aléatoire, avec un renforcement ciblé, notamment en soirée, ainsi qu'au printemps et en été.

RENFORCER L'ACTION PROACTIVE ET LA COMPLÉMENTARITÉ DES SERVICES :

Proposition n° 3

Mieux coordonner les acteurs de la sécurité et du secours

Pour renforcer la complémentarité des actions
sur le terrain :

- Organiser des rencontres régulières entre la commission sécurité, la Police Municipale, la gendarmerie nationale et les services de secours (pompiers) afin de mieux comprendre les interventions et évaluer les difficultés rencontrées.



Proposition n° 4

Créer des Groupes de Partenariat Opérationnel (GPO)

Pour traiter efficacement les situations
récurrentes :

- Mettre en place des groupes réunissant Police municipale, gendarmerie nationale, bailleurs sociaux et acteurs concernés afin de suivre les situations, coordonner les actions et déployer des solutions concrètes et évaluables.

Proposition n° 5

Une Police Municipale intégrée aux opérations de sécurité

Pour une action cohérente et efficace :

- Assurer, le plus souvent possible, la participation de la Police Municipale aux opérations menées avec la gendarmerie nationale ainsi qu'aux contrôles routiers.
- Après le vote du Parlement étendant les pouvoirs des agents municipaux, nous les autoriserons à en faire usage pour lutter contre les incivilités du quotidien. Après formation, ils pourront dresser des amendes forfaitaires délictuelles pour des faits fréquents qui dégradent la vie locale : vols simples, tags, usages illicites de stupéfiants, conduite sans permis, occupations illicites de halls d'immeubles, dépôts sauvages d'ordures, etc.

Proposition n° 6

Optimiser la vidéoprotection

Pour améliorer la réactivité des forces de
sécurité en cas d'urgence :

- Relier les caméras de vidéoprotection au Centre de Supervision Départemental de l'Oise (CSD) de Beauvais pour permettre aux services de l'État d'accéder immédiatement aux images en cas d'urgence - par exemple un dimanche où la Police Municipale n'est pas présente - et d'intervenir sans perte de temps.



Vidéoprotection
reliée au CSD

DE LA PRÉVENTION :

Proposition n° 7

Prévenir dès le plus jeune âge et créer du lien

Pour instaurer une culture de la prévention durable :

- Organiser des interventions de la Police municipale en milieu scolaire afin de mieux connaître les jeunes et instaurer un lien de confiance durable.



Proposition n° 8

Parce que chacun peut être un maillon de la chaîne de secours

Pour une meilleure réactivité en cas d'urgence :

- Organiser des sessions « Premier Secours Citoyen » (PSC niveaux 1 et 2) pour les élus, le personnel communal et les habitants, avec une prise en charge financière par la commune.

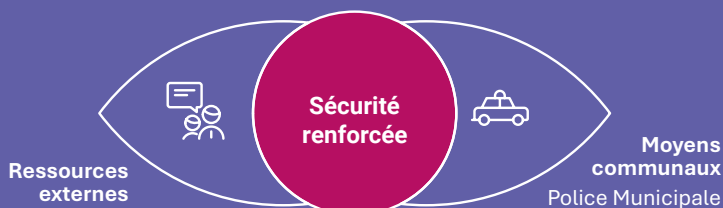
Proposition n° 9

Rendre compte en toute transparence

Parce ajuster l'action aux besoins réels du terrain :

- Présenter chaque année un rapport d'activité de la Police Municipale en commission de sécurité afin d'ajuster les moyens et les actions aux besoins réels du terrain. Il pourra intégrer des données de la Gendarmerie nationale, dans le respect du secret des enquêtes. Une synthèse sera rendue publique, pour permettre aux habitants de mieux comprendre l'action menée sur la commune et les réalités du quotidien.

PRENONS DE LA HAUTEUR :



La demande de sécurité des habitants est de plus en plus forte, ici comme ailleurs. Dans le même temps, l'État montre ses limites et les communes doivent souvent prendre le relais. C'est dans ce contexte que les Polices Municipales se développent.

Mais en 2026, il faut prendre de la hauteur et réfléchir collectivement.

Vaut-il mieux une petite police municipale avec des moyens limités (vu le coût que cela représente pour une commune), ou au contraire **mettre en commun nos ressources** pour gagner en efficacité ? Pourquoi ne pas réfléchir, avec nos communes voisines, à la création d'une **Police Municipale Intercommunale** ?

Cela nous permettrait de **mutualiser nos moyens**, d'élargir les horaires de présence - en assurant, par exemple, une continuité du premier train du matin au dernier train du soir - et d'améliorer le service rendu aux habitants, toujours en complément de l'action menée par la Gendarmerie nationale.

CADRE DE VIE ET URBANISME

Le constat : Depuis plusieurs années, la construction d'immeubles collectifs explose, surtout en cœur de ville. La densité de population augmente chaque année à un rythme soutenu, qui transforme profondément notre commune.

Les conséquences directes sur nos infrastructures sont une circulation saturée, le stationnement insuffisant, des tensions sur l'eau et la mise en danger des piétons. En 2021, la modification du Plan Local d'Urbanisme devait « encadrer la constructibilité ». Le constat est sans appel : l'effet a été inverse. Les constructions collectives se poursuivent, là même où elles auraient dû être limitées, et les permis de construire continuent d'être délivrés.

Population et densité	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2011	2016	2022	2025
Population	1 177	1 474	1 816	2 580	2 806	3 032	3 340	3 194	3 822	4 200
Densité moyenne (hab/km ²)	171,6	214,9	264,7	376,1	409,0	442,0	486,9	465,6	557,1	612,3

Notre ambition est simple : Reprendre la main sur l'urbanisme, non pas pour bloquer l'avenir, mais pour le construire avec bon sens. Un Plessis-Belleville qui grandit, oui, mais en respectant ses habitants, ses quartiers et ses capacités réelles.

5 **PROPOSITIONS POUR UN URBANISME MAÎTRISÉ ET UN CADRE DE VIE PRÉSERVÉ**

Nous défendons un urbanisme raisonné, fondé sur la concertation, la sécurité des déplacements, la cohérence intercommunale et la qualité de vie au quotidien.

Proposition n° 1

Réviser le Plan Local d'Urbanisme pour protéger nos quartiers

Le PLU doit redevenir un outil de régulation et non d'accélération de la densification :

- > Tendre vers une harmonisation avec le Programme Local de l'Habitat (PLH) de la CCPV, pour un développement cohérent à l'échelle du territoire.

Notre engagement :

une révision complète du PLU, dès le début du mandat.

Nos priorités seront clairement posées :

Espaces verts

Imposer davantage d'espaces verts et surfaces de pleine terre

Zones intouchables

Définir des zones pavillonnaires intouchables, où la construction d'immeubles collectifs sera impossible.



Les axes de travail que nous proposons

Stationnement

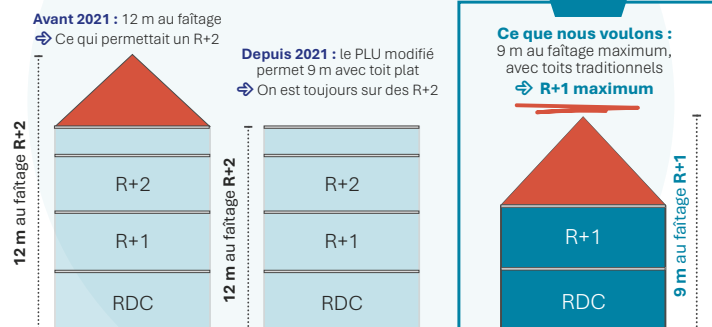
Créer de vraies places de stationnement visiteurs et PMR

Étude d'impact

Exiger une étude d'impact pour tout projet d'envergure

* Hauteur limitée

Mettre fin aux ambiguïtés
sur la hauteur des bâtiments :
**Notre proposition : 9 m au faîtage /
toits traditionnels / R+1 maximum**



Proposition n° 2

Sécuriser les déplacements et repenser le stationnement

Les déplacements doivent être possibles pour tous : piétons, automobilistes, cyclistes et personnes à mobilité réduite :

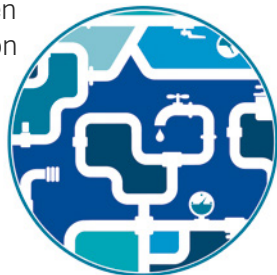
- Concertation quartier par quartier pour concilier stationnement, circulation et sécurité, en garantissant le passage des poussettes et fauteuils roulants.
- Reprise des marquages au sol et création de nouvelles priorités de circulation pour réduire les risques d'accidents, avec une présence renforcée de la Police municipale sur les carrefours sensibles.

Proposition n° 3

Anticiper et sécuriser les réseaux d'eau

Un urbanisme responsable passe par des réseaux fiables :

- Diagnostiquer l'état des réseaux d'évacuation des eaux usées et pluviales.
- Engager leur remise en état ou leur adaptation lorsque cela s'avère nécessaire.



Proposition n° 4

Agir concrètement sur le stationnement de la gare

Le stationnement autour de la gare est une problématique majeure :

- Réaliser une étude sur la fréquentation de la gare : origine des usagers (Le Plessis-Belleville, Lagny-le-Sec, Ermenonville, communes de Seine-et-Marne...).
- Engager une concertation intercommunale sur les solutions de transport collectif et la participation à l'entretien des parkings.
- Mettre en place une navette en partenariat avec la communauté de communes.

Proposition n° 5

Repenser et optimiser l'éclairage public

L'éclairage public facilite les déplacements, rassure et protège nos rues la nuit. Mais, mal pensé, il peut alourdir les dépenses et nuire à l'environnement. Nous voulons un éclairage efficace, maîtrisé et respectueux de la biodiversité :

- Renforcer l'éclairage des passages piétons pour améliorer la visibilité et la sécurité des personnes.
- Mener une concertation citoyenne sur l'éclairage public afin de trouver le bon équilibre entre sécurité, coût de consommation énergétique et préservation de la faune nocturne (ciblage des lieux, plages horaires et intensité modulable, projecteurs directionnels, température lumineuse chaude).



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le constat : Alors que certaines classes subissent le froid en hiver, des bâtiments administratifs enregistrent des consommations électriques qui doublent ou triplent d'une année sur l'autre. Ce contraste est inacceptable. Il nous faut comprendre pourquoi, et faire en sorte de faire des économies d'énergie. En parallèle, nous sécuriserons et rendrons attractives les mobilités douces (marche, vélo), aujourd'hui trop peu utilisées car mal signalées ou dangereuses.

Notre réponse :

6

PROPOSITIONS POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE CONCRÈTE ET RESPONSABLE

Nous faisons le choix d'une écologie pragmatique qui doit se traduire par des actions concrètes, utiles et mesurables : économies d'énergie, confort des usagers, préservation du cadre de vie et accompagnement des initiatives locales.

Proposition n° 1

Rénover les bâtiments communaux pour économiser l'énergie et améliorer le confort

La première des écologies est celle qui évite le gaspillage :

- Mobiliser le dispositif EDURÉNOV pour la rénovation thermique des écoles (confort été/hiver).
- Étendre l'audit énergétique à tous les bâtiments communaux pour stopper le gaspillage budgétaire.



Proposition n° 3

Réduire la pollution motorisée par la prévention

Les petits gestes du quotidien ont un impact réel :

- Lutter contre la pollution motorisée (véhicules laissés moteur tournant à l'arrêt), en mettant en place des actions de prévention et de sensibilisation par la Police Municipale.

Proposition n° 2

Créer un caniparc sécurisé et respectueux de l'environnement

Pour mieux vivre ensemble et répondre à un usage réel :

- Créer un espace où pourront se retrouver les chiens et leurs maîtres, pour passer un bon moment, d'un côté et de l'autre de la laisse.



Proposition n° 4

Renforcer la nature en ville - y compris à l'école - pour mieux vivre le climat

La végétalisation est une réponse simple et efficace aux épisodes de chaleur :

- Développer des plantations florales vivaces, moins consommatrices en eau.
- Planter des arbres à haute tige pour créer des zones d'ombre naturelle.
- Végétaliser les cours d'école (îlots de fraîcheur, surfaces perméables, zones d'ombre et potagers pédagogiques) pour protéger les enfants des canicules, favoriser la biodiversité et sensibiliser dès le plus jeune âge.



Proposition n° 5

Soutenir les initiatives citoyennes et associatives en faveur de l'environnement

La transition écologique se construit aussi par l'engagement local :

- Soutenir les ateliers de réparation, les actions de nettoyage et les projets en faveur de la biodiversité.



Proposition n° 6

Faciliter et sécuriser les mobilités douces

**Le vélo doit être une alternative sûre et accessible.
Les déplacements ne s'arrêtent pas aux limites communales :**

- Créer des marquages routiers différenciés pour identifier clairement de nouveaux axes utilisables à vélo, et améliorer la lisibilité des cheminements existants pour encourager leur utilisation.
- Identifier et sécuriser des itinéraires piétons et cyclables vers les communes voisines, en lien avec l'intercommunalité.
- Développer des stationnements vélos à proximité des équipements publics, des écoles et de la gare.



OPTIMISATION DES RESSOURCES COMMUNALES

Le constat : Avec une taxe foncière de 55,68 %, Le Plessis-Belleville se place dans le top 3 des villes les plus taxées de l'Oise (villes entre 3500 et 5000 habitants - source : impôts-locaux.org).

La dette communale est supérieure de 80,94% à la moyenne de ces mêmes villes (données 2024 - Ministère de l'Économie, source : journaldunet.com).

3,6 millions d'euros ont été empruntés entre 2022 et 2023, en majeure partie pour des bâtiments peu ou pas utilisés, et certains de ces emprunts bancaires courent jusqu'en 2053 : la Maison des jeunes, près de 2 millions d'euros investis, pour un usage actuel de 2 demi-journées par semaine (période scolaire), 6 demi-journées (hors scolaire) pour 24 jeunes inscrits (dont certains extérieurs au Plessis), et l'ancien bâtiment du CIC, acheté 260 000 euros, toujours vide. Dans le même temps, plusieurs associations signalent un manque de créneaux pour leurs activités et de locaux pour stocker leur matériel.

Résultat : Des impôts élevés, une dette lourde et des choix d'investissement qui ne répondent pas aux priorités du quotidien.

Notre réponse :



PROPOSITIONS

POUR UNE GESTION RESPONSABLE, UTILE ET MAÎTRISÉE

Nous faisons le choix d'une gestion rigoureuse de l'argent public, fondée sur l'utilité réelle des investissements, la priorité aux besoins du quotidien et le respect des contribuables, afin de retrouver des marges de manœuvre sans augmenter ni les impôts, ni la dette. Sans en demander toujours plus aux habitants.

FINANCES

Proposition n°

1

Mieux gérer pour retrouver des marges

Cela passera par une gestion rigoureuse et une réflexion collective sur les priorités :

- Un suivi précis des dépenses.
- L'optimisation de ce que la commune possède déjà.
- Une mutualisation de moyens avec d'autres communes autant que possible.
- Des investissements cohérents avec leur usage réel, et l'utilité pour les habitants.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Proposition n°

2

Auditer et mieux utiliser les bâtiments communaux

Auditer l'ensemble des bâtiments publics.

En fonction des résultats, revoir leur affectation afin de donner davantage d'espaces aux associations.

Par exemple :

- Ouvrir certains créneaux de la Maison des Jeunes à des activités associatives et intergénérationnelles.
- Auditer le bâtiment ex-CIC, aujourd'hui inoccupé, afin de lui donner une affectation utile à la commune : bibliothèque, police municipale, services aux habitants, ...

Proposition n° 3

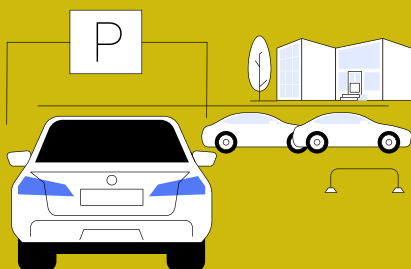
Créer un parking végétalisé

Créer un parking végétalisé derrière la centrale EDF répond à un besoin immédiat, afin de :

- Réduire le stationnement désorganisé.
- Libérer les trottoirs et ainsi sécuriser les déplacements des piétons.
- Désengorger les abords du gymnase, aussi bien les soirs de semaines que lorsque des événements sont organisés le week-end.



Création d'un parking végétalisé



Proposition n° 4

Construction d'un complexe polyvalent

Si des marges de manœuvre financières sont dégagées, envisager la construction d'un complexe regroupant une salle des fêtes et une maison des associations, ce qui aura pour effet :

- De libérer des créneaux effectifs pour le sport, dans le gymnase.
- De générer des recettes régulières (autofinancement partiel).



Ce n'est pas une promesse, compte tenu de l'endettement actuel, c'est un projet qui nous tient à cœur mais qui est conditionné à un redressement sérieux des finances communales.



Construction d'un complexe polyvalent

RESSOURCES HUMAINES

Proposition n° 5

Améliorer la qualité de vie au travail et accompagner les agents

Afin de renforcer l'efficacité des services municipaux et de reconnaître l'engagement des agents, nous proposons :

- D'engager une concertation auprès des fonctionnaires municipaux sur leur qualité de vie au travail (travail déjà engagé en 2021 par des conseillers, resté sans suite).
- De revoir la gestion humaine des agents.
- De les accompagner dans leur évolution de carrière et la formation continue.



Proposition n° 6

Recruter sur la base des compétences

Pour garantir un service public de qualité et adapté aux besoins de la commune :

- Mise en œuvre d'une politique d'embauche « par compétence » qui se fera par la commission RH.

ÉDUCATION, JEUNESSE ET FAMILLE

Le constat : Les familles semblent globalement satisfaites du fonctionnement des établissements scolaires. Pour autant, plusieurs difficultés persistent. On observe un manque de communication et une présence insuffisante des élus lors des conseils d'école.

La problématique la plus préoccupante reste l'absence d'anticipation dans les écoles, alors même que des programmes immobiliers d'envergure ont été réalisés ces dernières années.

Enfin, les conditions de température dans les classes demeurent problématiques, été comme hiver, année après année, sans réponse durable.

Notre réponse :

8

PROPOSITIONS POUR UNE ÉCOLE ANTICIPÉE, CONFORTABLE ET PLUS JUSTE POUR LES FAMILLES

Nous faisons le choix d'une politique éducative responsable et anticipée, qui place l'intérêt de l'enfant au cœur des décisions, soutient les familles au quotidien et garantit de bonnes conditions d'apprentissage, sans improvisation ni promesses non tenues. Dans cette dynamique nous garantirons le maintien d'une ATSEM par classe, ainsi que le niveau de participation de la commune aux sorties scolaires (47%).

Proposition n° 1

Anticiper les besoins scolaires et construire des classes si nécessaire

Suivant l'évolution démographique de la commune, et les potentielles constructions d'immeubles (dont les permis ont déjà été délivrés, et sur lesquels planent encore à ce jour des décisions de justice), il faudra :

- Augmenter la capacité d'accueil des structures scolaires, en concertation avec les équipes enseignantes.



Proposition n° 2

Améliorer le confort thermique et énergétique des écoles

Afin de garantir de bonnes conditions d'apprentissage toute l'année :

- Réviser les systèmes de chauffage et de climatisation dans les classes.
- Inscrire ces actions dans une démarche globale de performance énergétique, en cohérence avec les rénovations déjà engagées.
- Profiter du financement municipal (rénovation des façades par l'extérieur) et du dispositif « EDURENOV » pour améliorer simultanément isolation, ventilation et systèmes de chauffage.

Proposition n° 3

Mettre en place le service minimum d'accueil en cas de grève

Pour accompagner les familles et assurer la continuité du service public :

- Mettre en œuvre de façon systématique le service minimum d'accueil.

Proposition n° 4

Déployer un dispositif d'aide aux devoirs

Pour favoriser la réussite scolaire et soutenir les parents :

- Ce dispositif sera animé par des enseignants, personnes formées et/ou bénévoles.
- Mobiliser des cofinancements possibles via la CAF, notamment dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité.



Proposition n° 5

Soutenir les parents durant TOUTE LA PERIODE des vacances scolaires

- Étendre l'ouverture du centre de loisirs, sur l'ensemble de la durée des vacances scolaires.



Proposition n° 6

Mener le projet de la "Rue aux enfants"

Pour redonner toute leur place aux enfants dans l'espace public :

- Organiser une fois par an la fermeture temporaire d'une rue de la ville, qui devient celle des enfants.
- Créer des animations, avec la participation des associations et des commerces du plessis.

Proposition n° 7

Redonner vie aux espaces de jeux pour enfants

Les espaces publics doivent être pensés pour toutes les générations :

- Revitaliser les parcs d'enfants communaux, avec des équipements adaptés à tous les âges (cabanes en bois, toboggans, jeux inclusifs...).
- Associer le Conseil Municipal des Jeunes et les parents à la réflexion, pour des aménagements répondant aux usages réels.

Proposition n° 8

Donner une vraie place aux jeunes dans les décisions locales

Mettre en place un Conseil Municipal des Jeunes orienté vers la citoyenneté et véritablement responsabilisé, pour apprendre à décider et agir pour la commune :

- Confier aux jeunes un budget dédié à un projet concret, avec une participation réelle aux décisions.
- Mener des actions de prévention (santé, harcèlement scolaire, premiers secours, risques domestiques, usage du numérique), où les jeunes seront tantôt spectateurs, tantôt acteurs.

SOLIDARITÉ ET COHESION SOCIALE

Le constat : Aider, ce n'est pas seulement donner de l'argent ou des denrées : c'est permettre aux personnes fragiles de retrouver autonomie, dignité et lien social. Le CCAS doit élargir ses missions en lien étroit avec le Conseil municipal des Seniors et l'ensemble des acteurs de la santé.

Le Plessis-Belleville dispose d'un CENTRE DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE LABELLISÉ « FRANCE SANTÉ », un atout trop peu valorisé. Investir dans la prévention via ce centre, c'est agir concrètement pour la santé des plus fragiles, qu'il s'agisse d'âge ou de pathologies chroniques.

Notre réponse :

6 PROPOSITIONS PRATIQUES ET IMMÉDIATEMENT DÉPLOYABLES

Nous voulons une solidarité active et organisée : mieux coordonner les acteurs, renforcer la prévention, rapprocher les services et mobiliser habitants et bénévoles pour mieux accompagner les plus fragiles.

Proposition n° 1

Réorganiser l'épicerie sociale

Pour mieux répondre aux besoins et renforcer l'accompagnement local :

- Préciser et réévaluer plus régulièrement les besoins.
- Favoriser le portage des repas par ACCSO.
- Installer des référents « voisin solidaire », facilitateurs de lien social, par quartier.
- Mettre en place un programme de prévention : accidents domestiques, nutrition...
- Lutter contre la précarité numérique.
- Investir dans l'achat d'une remorque réfrigérée, mutualisée entre le CCAS et les fêtes/loisirs.



Proposition n° 2

Rétablir le Conseil Municipal des Seniors (CMS)

Pour mieux écouter et agir en faveur de nos aînés :

- Le doter d'un budget dédié.
- Lui permettre de mobiliser et gérer des recettes propres pour financer rencontres, actions et animations.

Proposition n° 3

Valoriser la Maison de Santé et la prévention

Soutenir la MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE (MSP) labellisée France Santé 2025 et développer la prévention :

- Établir un partenariat pour valoriser le label France Santé 2025, obtenu par les médecins d'EGB.
- Favoriser toutes les actions de prévention médicales.
- Accompagner la MSP vers la création d'une maison SPORT SANTÉ.



Proposition n° 5

Créer une plateforme locale de bénévolat

Pour faire le lien avec les personnes qui ont besoin d'aide :

- Créer et mettre à jour une liste centralisée des bénévoles, tenue en mairie.
- Mettre en place une politique de « l'aller vers », pour éviter d'oublier celles et ceux qui ne se signalent pas.



Proposition n° 4

Faciliter la mobilité pour l'accès aux soins et aux services

Mettre en place un moyen de locomotion pour accompagner les aînés dans leurs déplacements médicaux :

- Au Plessis-Belleville, ou dans un certain périmètre autour de la ville.

Proposition n° 6

Partenariat avec France Travail

Pour aider les bénéficiaires à retrouver une activité professionnelle, lorsque c'est possible :

- Établir un partenariat formel avec France Travail (référents locaux).
- Proposer des bilans de compétences et des parcours d'accompagnement adaptés.
- Mettre en place des actions de mise en relation avec les employeurs locaux (stages, mise à l'essai, apprentissages).
- Coordonner CCAS / Mission Locale / services municipaux pour un suivi personnalisé.



LE PLESSIS ET LES AUTRES

Le constat : Aujourd'hui, Le Plessis-Belleville est une ville coupée de ses voisins et inactive au sein de la CCPV. Il est temps de dépasser ces blocages. Même à proximité du parc Astérix, nous ne pouvons nous comporter comme un petit village d'irréductibles gaulois, replié sur lui-même. Défendre les intérêts de notre commune suppose d'être présent, de dialoguer et de peser là où se prennent les décisions : à l'intercommunalité, au département et à la région.

Le Plessis fait partie d'un bassin de vie partagé avec les communes limitrophes. Quelques dizaines de mètres nous séparent, mais les frontières administratives donnent l'illusion d'un mur entre nos communes, alors que nombreux sont nos voisins à fréquenter Le Plessis, notamment pour sa gare et son centre commercial.

Aujourd'hui, alors que la CCPV exerce de plus en plus de compétences qui impactent directement notre quotidien, nous y sommes insuffisamment représentés. Ce manque d'implication réduit fortement notre capacité à défendre les intérêts de notre commune et à peser sur les décisions qui engagent son avenir.

Notre réponse :

5

PROPOSITIONS POUR SORTIR DE L'ISOLEMENT ET DÉFENDRE EFFICACEMENT LES INTÉRÊTS DU PLESSIS-BELLEVILLE

Nous voulons une commune ouverte, coopérative et pleinement actrice de son territoire, capable de travailler avec ses voisins et de peser dans les décisions intercommunales.

Proposition n° 1

Mettre en place des partenariats stratégiques avec les communes voisines

Travailler ensemble sur des projets concrets, utiles et mutuellement bénéfiques :

- Engager une coopération active avec Lagny-le-Sec et Silly-le-Long, qui partagent le même bassin de population.
- Associer Saint-Pathus, commune limitrophe, à cette dynamique de travail en commun.



Proposition n° 2

Renforcer l'implication et la responsabilité des élus communautaires

Les élus représentant Le Plessis-Belleville à la CCPV devront s'investir pleinement dans leurs missions :

- Assiduité renforcée dans les instances communautaires.
- Présentation régulière, devant le conseil municipal, des chantiers, décisions et projets portés par la CCPV.
- Transparence sur les enjeux intercommunaux et leurs impacts pour la commune.

Proposition n° 3

Mettre en valeur la « voie romaine »

Pour préserver ce qui compte et inventer la suite, nous porterons :

- Un projet de valorisation de la voie romaine, patrimoine partagé avec Lagny-le-Sec, en lien avec les acteurs concernés.
- Ce projet pourrait également s'inscrire dans une démarche pédagogique, la Rome antique figurant au programme scolaire du CM1 et de la 6^{ème}, et être envisagé avec des partenaires du territoire comme le parc Astérix.



Proposition n° 4

Mutualiser certains moyens avec les communes voisines

Dans une logique de bon sens et d'optimisation des ressources, nous encourageons :

- La mise en commun de certaines machines et outils des services techniques.
- Le recours à des commandes groupées avec les communes avoisinantes.

Cette démarche permettra de réduire les coûts tout en améliorant l'efficacité des services.

Proposition n° 5

Créer une « intercom des écoles » entre communes voisines

Pour renforcer les liens dès le plus jeune âge, nous mettrons en place des rencontres intercommunales entre écoles primaires :

- Rencontres sportives (tir à la corde, balle au prisonnier...).
- Activités artistiques (peinture, dessin).
- Échanges ludiques et culturels.

Objectif : favoriser l'ouverture, la coopération et le vivre-ensemble entre les enfants du bassin de vie.



ÉCONOMIE LOCALE ET EMPLOI

Le constat : L'économie locale est un pilier essentiel de la vitalité d'une commune. Pourtant, aujourd'hui, le dialogue entre la municipalité et les acteurs économiques du Plessis-Belleville est inexistant. Commerçants et professionnels expriment un sentiment de mise à l'écart : manque d'écoute, absence de réponses, décisions prises sans concertation. Ce déficit de dialogue fragilise la confiance, complique l'anticipation des difficultés et freine la dynamique du centre-ville et de l'activité économique locale.

Notre réponse :

2

PROPOSITIONS

POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE ÉCOUTÉE ET VALORISÉE

Nous voulons rétablir une relation de confiance entre la commune et ses acteurs économiques. Une municipalité ne doit pas se limiter à réglementer : elle doit être un partenaire, capable d'accompagner, de faciliter et de valoriser celles et ceux qui font vivre la ville au quotidien.

Proposition n°

1

Instaurer une relation de proximité durable entre la municipalité et les professionnels locaux

Parce qu'un commerce qui fonctionne, c'est une ville qui vit, nous mettrons en place un dialogue régulier et structuré avec l'ensemble des professionnels implantés sur la commune (commerçants, artisans, entrepreneurs, professions libérales) :

- Mise en place d'un point de contact unique : un conseiller municipal chargé de l'économie, capable de recevoir les plaintes, d'accompagner les démarches et de faire le lien avec la mairie.
- Organiser chaque année une rencontre conviviale entre élus et professionnels pour échanger de manière informelle et constructive sur leurs besoins, difficultés et idées, afin de faire le point sur ce qui pourrait être amélioré.



Proposition n°

2

Redynamiser le centre-ville et soutenir l'activité commerciale

La redynamisation du centre-ville passe par une action coordonnée, lisible et partenariale. Plusieurs leviers complémentaires seront mobilisés :

- Création de la fonction « office du commerce », en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, pour structurer l'accompagnement des professionnels.
- Participation active des commerçants locaux aux événements communaux, notamment le marché de Noël.
- Organisation d'une journée des entreprises, pour valoriser les savoir-faire locaux et favoriser les rencontres.
- Élaboration et diffusion d'un guide des commerces, pour mieux faire connaître l'offre locale aux habitants.

Le constat : Le « vivre-ensemble » au Plessis-Belleville doit être redynamisé. La commune a grandi, les profils se sont diversifiés, mais les occasions de se rencontrer et de créer du lien ne suivent pas toujours. Entre celles et ceux qui ont vu grandir la ville et ceux qui la découvrent aujourd'hui, le risque est réel de rester dans des cercles séparés, dans un entre-soi qui affaiblit la cohésion collective. Or, une commune ne se résume pas à des équipements ou à des services : elle vit avant tout par les relations humaines. Pour recréer du lien, il faut donner envie de participer, ouvrir les événements à tous et associer l'ensemble des forces vives du territoire : la commune, les associations, les commerçants, les entreprises, les professionnels, mais aussi les habitants et bénévoles.

VIVRE ENSEMBLE

Notre réponse :

3 PROPOSITIONS POUR RECRÉER DU LIEN, PARTAGER ET RASSEMBLER

Nous voulons faire du Plessis-Belleville une commune où l'on se rencontre, où l'on échange et où chacun trouve sa place, quel que soit son âge, son ancienneté ou son engagement.

Proposition n° 1

Créer un festival « Comm'unité » pour renforcer les liens entre habitants

Nous proposerons la création d'un festival fédérateur, temps fort annuel dédié à la rencontre, à l'échange et à l'engagement citoyen. Formats variés et accessibles à tous, organisés sur plusieurs journées.

- Des thématiques de réflexion, des pratiques sportives et des animations culturelles, en mobilisant toutes les forces vives du Plessis (associations, bénévoles, entreprises...).
- Ce festival pourrait également être pensé à l'échelle intercommunale, afin de renforcer les liens entre communes voisines.
- À cette occasion, un prix de l'année serait décerné à un citoyen, une association ou une entreprise particulièrement engagée pour la commune.

Proposition n° 2

Améliorer et enrichir le guide du nouvel arrivant

Pour mieux accueillir celles et ceux qui s'installent au Plessis-Belleville, nous ferons évoluer le guide du nouvel arrivant afin qu'il devienne un véritable outil d'intégration :

- Présentation claire des associations locales.
- Recensement des commerces et entreprises de la commune.
- Informations sur les services communaux.
- Mise en avant des assistantes maternelles et des professionnels de santé.



Proposition n° 3 Diversifier les animations municipales en associant toutes les forces locales

Nous souhaitons élargir et diversifier les animations proposées par la mairie, en veillant à ce qu'elles s'adressent à tous les publics. Ces événements seront conçus comme des projets collectifs, associant :

- Les bénévoles.
- Les associations locales, qui pourront notamment tenir des stands de restauration afin de dégager des bénéfices pour leurs activités.
- Les commerçants, entreprises et professionnels qui souhaitent s'impliquer.

L'objectif est double : proposer des animations plus riches et plus variées, tout en renforçant les liens entre les acteurs de la commune et les habitants.

UNE CONCLUSION AU SERVICE D'UN FUTUR PROCHE !

Il y a des moments où une commune a besoin de se poser, de regarder le chemin parcouru, et de décider collectivement comment elle souhaite continuer d'avancer. Non pas dans la précipitation, ni dans la nostalgie, mais avec lucidité et confiance.

Ce projet est né de cette volonté :
prendre le temps d'écouter, de comprendre, de rassembler.

Il est le fruit de rencontres, d'échanges, de convictions partagées et d'un attachement profond à ce qui fait l'âme du Plessis-Belleville. Un projet porté par une équipe d'habitants engagés, aux parcours différents mais animés par la même envie : faire mieux, ensemble.

CE QUI
NOUS RÉUNIT,
C'EST LE PLESSIS.
ET VOUS ?

Nous croyons en une ville où chacun a sa place, où les décisions ont du sens, où l'avenir se construit avec méthode et humanité.

Un Plessis qui avance sans se renier, qui évolue sans se perdre, et qui retrouve le plaisir de faire corps pour être plus fort encore. **UN PLESSIS UNI.**

C'EST LÀ,
NOTRE **60^{ÈME}** PROPOSITION
VÉRITABLE ENGAGEMENT.

Pas une promesse de plus, une invitation à retrouver confiance, à réinventer le dialogue, et à écrire la suite ensemble.

ENSEMBLE,

PRÉSERVER CE QUI COMPTE,
CE N'EST PAS REFUSER LE CHANGEMENT
INVENTER LA SUITE,
C'EST FAIRE ÉQUIPE POUR UN NOUVEAU PLESSIS

ET VOUS,
ÊTES-VOUS PRÊTS
À LE CONSTRUIRE
AVEC NOUS ?

NOS VALEURS :
TRANSPARENCE,
SOLIDARITÉ, ÉCOUTE,
PARTICIPATION CITOYENNE,
PROXIMITÉ.
ET VOUS ?

CHRISTOPHE
KORELL
LE PLESSIS-BELLEVILLE 2026
AGISSONS ENSEMBLE



leplessisbelleville2026@gmail.com



LEPLESSISBELLEVILLE2026.FR

Faisons vivre la démocratie locale !